

Certifié conforme à l'original

AJAssociés
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 4.338.000 Euros
Siège social : 90 Boulevard Flandrin – 75016 PARIS
R.C.S. 423 719 178
(ci-après : la “Société”)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 17 JUIN 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

QUATRIEME RESOLUTION

1. L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide d'augmenter le capital social de **241.000 euros**, pour le porter de 4.338.00 euros à 4.579.000 euros, par voie d'incorporation à due concurrence de bénéfices reportés à nouveau (qui passera de 298.643,25 € à 57.643,25 €).
2. Cette augmentation de capital est réalisée par voie d'élévation de la valeur nominale des 241.000 parts représentant le capital social d'une somme de 1,00 euro pour la porter de 18,00 euros à **19,00 euros**.
3. En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts selon la rédaction suivante :

“ARTICLE 6 - APPORTS - FORMATION DU CAPITAL

(au texte existant est ajouté le paragraphe suivant)

- En exécution des délibérations de l'assemblée générale mixte des associés du 17 juin 2025, le capital social a été augmenté de 241.000 euros, par voie d'élévation de la valeur nominale de chaque part sociale existante d'une somme de 1,00 euro. »

“ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL – QUALITE POUR ETRE ASSOCIE

Le capital est fixé à QUATRE MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE (4.579.000) euros, solde des opérations relatives à l'article 6.

Il est divisé en DEUX CENT QUARANTE ET UN MILLE (241.000) parts de DIX NEUF (19) euros chacune, entièrement libérées, dont la numérotation s'échelonne de 1 à 301.000, étant rappelé que les 60.000 parts, qui étaient précédemment numérotées de 140.001 à 200.000, ont été annulées en cours de vie sociale.

Sous l'exception prévue à l'article 5 I. B. 2° de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 ou de toute disposition législative substituée à droit constant, le capital social ne peut être détenu que par des administrateurs judiciaires exerçant, directement ou par l'intermédiaire de sociétés de participation financière de profession libérale d'administrateur judiciaire régies par le titre IV de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 précitée et les articles R. 814-158 et suivants du Code de Commerce dont ils sont les seuls associés et dirigeants représentants légaux, leur profession au sein de la société et agréés dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide de modifier, comme suit, l'article 4 des statuts suite aux modifications des adresses des bureaux annexes de Marseille, Nantes et Rennes :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL – DOMICILES PROFESSIONNELS DES ASSOCIES – BUREAUX ANNEXES – BUREAUX

Siège social

Le siège de la société est fixé au 90, boulevard Flandrin 75016 PARIS.

Domiciles professionnels des associés

- Le domicile professionnel de Monsieur Franck MICHEL est situé 90, boulevard Flandrin 75016 PARIS.*
- Le domicile professionnel de Monsieur Alain MIROITE est situé centre d'affaires AGORA, ZAC de l'Etang z'abricots à FORT DE France (97200).*
- Le domicile professionnel de Monsieur Nicolas DESHAYES est situé 4, rue Gabriel Péri à CRETEIL (94000).*
- Le domicile professionnel de Madame Lesly MIROITE est situé 90 Boulevard Flandrin 75016 PARIS.*
- Le domicile professionnel de Monsieur Serge PREVILLE est situé 3, rue Croix de Bois 45000 ORLEANS.*
- Le domicile professionnel de Madame Céline MASCHI est situé 8 rue Roesselmann 68000 COLMAR.*
- Le domicile professionnel de Monsieur Hervé COUSTANS est situé 103, rue Martainville 76000 ROUEN.*
- Le domicile professionnel de Monsieur Maxime LEBRETON est situé 14, Boulevard Sébastopol 35000 RENNES.*

Domiciles professionnels et bureaux annexes

Les bureaux annexes de la société régulièrement déclarés à la Commission nationale d'inscription sont les suivants :

- FORT DE France (97200), centre d'affaires AGORA, ZAC de l'Etang z'abricots, Tel : +596(0)5 96 60 02 99, Courriel : martinique@ajassocies.fr.*
- CRETEIL (94000), 4, rue Gabriel Péri, Tel : +33(0)1 45 13 28 75, Courriel : creteil@ajassocies.fr.*
- RENNES (35000), 14, Boulevard Sébastopol, Tel : +33(0)2 99 31 02 88, Courriel : rennes@ajassocies.fr.*
- ROUEN (76000) 103, rue Martainville, Tel : +33(0)2 35 07 45 91, Courriel : rouen@ajassocies.fr.*
- POITIERS (86000), 10, rue des Grandes Ecoles, Tel : +33(0)6 77 35 41 73, Courriel : poitiers@ajassocies.fr.*
- COLMAR (68000), 8 rue Roesselmann, Tel : +33(0)3 89 23 02 48, Courriel : colmar@ajassocies.fr.*
- GOSIER (97190), rue Pierre Chalon – L'HOUEZEL DAMPIERRE ; Tel : +590(0)5 90 84 55 46, Courriel : guadeloupe@ajassocies.fr.*
- ORLEANS (45000) 3, rue Croix de Bois ; Tel : +33(0)2 38 42 14 62, Courriel : orleans@ajassocies.fr.*

- TOURS (37000) 6 bis, rue de la Barre ; Tel : +33(0)2 47 20 47 50, Courriel : tours@ajassocies.fr.
- CAYENNE (97300) 44, rue Victor Schoelcher ; Tel : +594(0)5 94 39 04 43, Courriel : cayenne@ajassocies.fr.
- NANTES (44300), 107, rue Pierre Yvernogeu » ; Tel : +33(0)2 40 12 12 37, Courriel : nantes@ajassocies.fr.
- EVREUX (27000), 10, place Dupont de l'Eure ; Tel : +33(0)2 32 38 02 09, Courriel : evreux@ajassocies.fr.
- BLOIS (41000), 8, rue de Signeux ; Tel : +33(0)2 54 79 30 42, Courriel : blois@ajassocies.fr.
- LE MANS (72000), 7, avenue François Mitterrand, Résidence Les Bureaux de l'Etoile ; Tel : +33(0)2 43 57 92 38, Courriel : lemans@ajassocies.fr.
- BOBIGNY (93000), 46, promenade Jean Rostand ; Tel : +33(0)1 48 32 00 90, Courriel : bobigny@ajassocies.fr.
- MARSEILLE (13006), 54, Cours Pierre Puget, Tel : +33(0)4 91 79 12 29, Courriel : marseille@ajassocies.fr.
- MULHOUSE (68100), 38, rue Jean Mieg, Tel : +33(0)3 03 89 56 22 58, Courriel : mulhouse@ajassocies.fr.
- CHARTRES (28000), 23, rue du Grand Faubourg, Tel : +33(0)2 38 42 14 62, Courriel : chartres@ajassocies.fr.
- MELUN (77000), 5 rue de Verdun, Tel : +33(0)1 64 39 81 68, Courriel : melun@ajassocies.fr.
- LAVAL (53000), 30 rue du Mans, Tel : +33(0)2 53 22 12 67, Courriel : laaval@ajassocies.fr.
- LILLE (59000), 32 rue Thionville, Tel : +33(0)3 62 26 45 88, Courriel : lille@ajassocies.fr.
- EVRY (91000), Immeuble le Mazière Rue René Cassin, Tel : +33(0)9 84 31 64 20, Courriel : evry@ajassocies.fr.
- VERSAILLES (78000), 12, allée Pierre de Coubertin, Tel : +33(0)1 39 50 46 56, Courriel : versailles@ajassocies.fr.
- BREST (29200), 2 rue de l'Amiral Nielly, Tel : +33(0)2 99 31 02 88, Courriel : brest@ajassocies.fr.
- QUIMPER (29000), 54 quai de l'Odéon, Tel : +33(0)2 99 31 02 88, Courriel : quimper@ajassocies.fr.

Bureau

- SAINT-MARTIN (97150), 5, rue de la République – Marigot, Local n°4, 1er étage, Tel : +33(0)5 90 51 38 13, Courriel : saintmartin@ajassocies.fr. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président de séance déclare la séance levée à 19h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés gérants et les membres du CSE.